

## SOLIDARITÉS

### ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

PERSONNES HANDICAPÉES  
ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

#### **Arrêté du 8 février 2013 portant nomination du directeur général de l'établissement public Antoine-Koenigswarter**

NOR : AFSA1330058A

La ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre les exclusions,

Vu l'article 17 du décret n° 89-359 du 1<sup>er</sup> juin 1989 relatif à l'établissement public Antoine-Koenigswarter, modifié par le décret n° 2003-450 du 20 mai 2003 ;

Vu l'arrêté du 9 février 2010 portant nomination du directeur général de l'établissement public Antoine-Koenigswarter ;

Vu l'avis de la présidente du conseil d'administration de l'établissement,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Jourdan (Dominique) est nommé, pour une durée de trois ans, directeur général de l'établissement public Antoine-Koenigswarter.

#### Article 2

La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 8 février 2013.

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice générale de la cohésion sociale,*  
S. FOURCADE